

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 20349-1:2017

Équipement de protection individuelle - Chaussures de protection contre les risques dans les fonderies et lors d'opérations de soudage - Partie 1:

Persönliche Schutzausrüstung - Schuhe
zum Schutz gegen Risiken in Gießereien
und beim Schweißen - Teil 1:
Anforderungen und Prüfverfahren zum

Personal protective equipment -
Footwear protecting against risks in
foundries and welding - Part 1:
Requirements and test methods for

08/2017



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 20349-1:2017 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 20349-1:2017.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 20349-1:2017

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 20349-1**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Août 2017

ICS 13.340.50

Remplace EN ISO 20349:2010

Version Française

Équipement de protection individuelle - Chaussures de protection contre les risques dans les fonderies et lors d'opérations de soudage - Partie 1: Exigences et méthode d'essai pour la protection contre les risques dans les fonderies (ISO 20349-1:2017)

Persönliche Schutzausrüstung - Schuhe zum Schutz gegen Risiken in Gießereien und beim Schweißen - Teil 1: Anforderungen und Prüfverfahren zum Schutz gegen Risiken in Gießereien (ISO 20349-1:2017)

Personal protective equipment - Footwear protecting against risks in foundries and welding - Part 1: Requirements and test methods for protection against risks in foundries (ISO 20349-1:2017)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 12 juin 2017.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	3
Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles concernées de la Directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle	4

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 20349-1:2017) a été élaboré par le Comité technique CEN/TC 161 « Protecteurs du pied et de la jambe », dont le secrétariat est tenu par BSI, en collaboration avec le Comité technique ISO/TC 94 « Sécurité individuelle — Vêtements et équipements de protection ».

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en février 2018, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en août 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN ISO 20349:2010.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre-échange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) UE, voir l'Annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 20349-1:2017 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 20349-1:2017 sans aucune modification.

Annexe ZA (informative)

Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles concernées de la Directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle

La présente Norme européenne a été élaborée en réponse à la demande de normalisation M/031 de la commission européenne concernant les équipements de protection individuelle afin d'offrir un moyen volontaire de se conformer aux exigences essentielles de la Directive Nouvelle approche 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle.

Une fois la présente norme citée au Journal officiel de l'Union européenne au titre de la Directive 89/686/CEE et dès sa reprise en norme nationale dans au moins un État membre, la conformité aux articles normatifs de cette norme indiqués dans le Tableau ZA.1 confère, dans les limites du domaine d'application de la norme, présomption de conformité aux exigences essentielles correspondantes de ladite Directive et de la réglementation AELE associée.

**Tableau ZA.1 — Correspondance entre la présente Norme européenne et la
Directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle**

Exigences essentielles de la Directive 89/686/CEE	Articles/paragraphes de la présente Norme européenne	Remarques/Notes
1.1.1 Ergonomie	7.1	EN ISO 20345:2011, 5.3.4
1.2 Innocuité des EPI	7.9	
1.4 Notice d'information du fabricant	9	
2.2 EPI « enveloppant » les parties du corps à protéger		EN ISO 20345:2011, 5.4.6 et 5.5.3
2.4 EPI sujet à un vieillissement	7.3, 7.4, 7.5, 7.6 et 7.7	EN ISO 20345:2011, 5.3.2.5, 6.4.1 et 6.2.3.2
2.12 EPI portant une ou plusieurs marques de repérage ou de signalisation concernant directement ou indirectement la santé et la sécurité	8	
3.1.1 Chocs résultant de chutes ou projections d'objets, et impacts d'une partie du corps contre un obstacle		EN ISO 20345:2011, 5.3.2, 6.2.4, 6.2.6 et 6.2.7
3.1.2.1 Prévention des chutes par glissade		EN ISO 20345:2011, 5.3.5
3.2 Protection contre la compression (statique) d'une partie du corps		EN ISO 20345:2011, 5.3.2.4, 6.2.1 et 6.2.4
3.3 Protection contre les agressions physiques (frottement, piqûres, coupures, morsures)		EN ISO 20345:2011, 6.2.1 et 6.2.8
3.6 Protection contre la chaleur et/ou le feu	7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7 et 7.8	EN ISO 20345:2011, 6.4.1
3.7 Protection contre le froid		EN ISO 20345:2011, 6.2.3.2
3.8 Protection contre les chocs électriques		EN ISO 20345:2011, 6.2.2.3

AVERTISSEMENT 1 — La présomption de conformité demeure valable tant que la référence de la présente Norme européenne figure dans la liste publiée au Journal officiel de l'Union européenne. Il est recommandé aux utilisateurs de la présente norme de consulter régulièrement la dernière liste publiée au Journal officiel de l'Union européenne.

AVERTISSEMENT 2 — D'autres dispositions de la législation de l'Union européenne peuvent être applicables aux produits relevant du domaine d'application de la présente norme.

Première édition
2017-07

**Équipement de protection
individuelle — Chaussures de
protection contre les risques dans
les fonderies et lors d'opérations de
soudage —**

**Partie 1:
Exigences et méthode d'essai pour la
protection contre les risques dans les
fonderies**

*Personal protective equipment — Footwear protecting against risks
in foundries and welding —*

*Part 1: Requirements and test methods for protection against risks in
foundries*



Numéro de référence
ISO 20349-1:2017(F)

© ISO 2017

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org